

NOUVEAUTÉS 2026 : Alors que la maladie de Lyme est en constante augmentation, d'autres maladies transmises par les tiques, comme l'**anaplasmose** et la **babésiose**, émergent également, en particulier dans le sud de la province.

RECOMMANDATIONS

DÉTECTER LES CAS

- Suspecter un diagnostic de **maladie de Lyme** chez les patients avec des symptômes compatibles :
 - **Érythème migrant (EM)**: Une rougeur cutanée expansive qui dépasse généralement 5 cm.
 - **Arthrite** : Elle se présente souvent par des poussées d'arthrite entrecoupées de rémission sans traitement. Elle touche souvent le genou et est particulièrement fréquente chez les enfants de 5-14 ans.
 - **Atteintes neurologiques et cardiaques** : Dans les secteurs endémiques, une paralysie faciale ou un bloc auriculo-ventriculaire doit évoquer le diagnostic.
 - Consulter l'[outil d'aide au diagnostic – INESSS](#) pour aider le processus diagnostic;
- Suspecter une **anaplasmose** ou une **babésiose** en présence de fièvre associée à d'autres manifestations cliniques compatibles. Les **coinfections** avec la maladie de Lyme sont **possibles**.
 - Voir le [feuillelet sur les autres maladies transmises par les tiques](#).

PROCÉDER AUX PRÉLÈVEMENTS ET AUX ANALYSES DE LABORATOIRE APPROPRIÉS

- Pour la **maladie de Lyme**,
 - Les tests sont indiqués en présence de symptômes d'un stade disséminé de la maladie, incluant des lésions cutanées multiples ([outil d'aide au diagnostic – INESSS](#)).
 - Le lieu présumé d'acquisition doit être inscrits sur la requête. Si hors Amérique, préciser le pays visité et la date de départ de ce pays ainsi que la date du début des symptômes.
 - La sérologie ne permet pas de suivre l'évolution de la maladie car les IgG peuvent persister longtemps après le traitement.
- Pour l'**anaplasmose** : utiliser la sérologie ou un PCR pour le diagnostic; [détection \(anticorps\)](#); [détection \(TAAN\)](#)
- Pour la **babésiose** : privilégier un frottis pour le diagnostic mais un PCR ou une sérologie peuvent aussi être utilisés; [détection \(anticorps\)](#); [détection \(TAAN\)](#)
- L'identification d'une tique et la recherche de pathogènes **ne sont pas utiles pour la prise en charge clinique**.

PRENDRE EN CHARGE LES CAS

- Traiter la maladie de Lyme avec l'antibiothérapie selon la présentation clinique : voir le guide d'usage optimal (GUO) [adulte](#) et [enfant](#) – INESSS :
 - La **doxycycline** est l'antibiotique de choix pour les cas de **maladie de Lyme** et d'**anaplasmose**.
- Envisager une consultation avec un microbiologiste-infectiologue ou d'autres spécialistes pour une maladie de Lyme disséminée ou une suspicion d'**anaplasmose** ou de **babésiose**.
- Si forte suspicion clinique de maladie de Lyme au stade disséminé, il pourrait être indiqué d'amorcer le traitement avant l'obtention des résultats.

ENVISAGER UNE PROPHYLAXIE POST-EXPOSITION (PPE) EN PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME

- Envisager une PPE chez les personnes **asymptomatiques** de tout âge rapidement après une piqûre de tique ([outil d'aide à la décision PPE](#), [protocole médical national](#) et [outil clinique Dialogue avec votre patient - INESSS](#)). (Page 2)

Voir la page suivante pour d'autres informations incluant les critères de la PPE et la situation épidémiologique

POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Médecins : Déclarer tous les cas, y compris les cas de maladie de Lyme avec érythème migrant sans sérologie.

Laboratoires : Déclarer les résultats positifs des tests de confirmation pour la maladie de Lyme, et les analyses positives pour [Anaplasma phagocytophilum](#) et pour [Babesia microti](#).

Par téléphone (durant les heures ouvrables) : 450 928-3231 ou 1 800 265-6213**

Par télécopieur : Transmettre le [formulaire d'enquête spécifique](#) au 450 928-3023**.

****Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être utilisés par le public**

Informations complémentaires

Après une piqûre de tique

- Si cela n'a pas déjà été fait, [retirer la tique](#) et laver le site avec de l'eau et du savon;
- **Recommander la surveillance des symptômes évocateurs jusqu'à un an après la piqûre de tique** : Les symptômes précoces de la maladie de Lyme apparaissent généralement dans un délai de 30 jours et ceux plus tardifs au courant de l'année suivante. Une [feuille de suivi – INESSS](#) peut être remise au patient;
- Transmettre l'information sur les [mesures de prévention](#) aux patients piqués ou à risque de piqûre de tique. Le site [PraTIQUE](#) peut également être consulté
- La personne exposée peut faire identifier la tique grâce à l'[application eTick](#), mais ne doit pas être utilisé pour poser le diagnostic clinique.

Critères pour offrir la PPE contre la maladie de Lyme :

- **Absence de symptômes** compatibles avec la maladie de Lyme, ET
- Présence objectivée d'une tique accrochée à la peau pendant une durée de 24 heures ou plus, ET
- Piqûre survenue en Montérégie ou dans une [municipalité visée](#) au Québec ou ailleurs [au Canada et aux États-Unis](#), ET
- Délai de 72h ou moins entre le retrait de la tique et la prise de PPE.

* Si une personne développe la maladie de Lyme malgré la prise de PPE, un traitement devra être prescrit. La PPE n'est pas démontrée efficace contre les autres maladies transmises par les tiques.

Situation épidémiologique

Maladie de Lyme

- Toute la Montérégie est à risque élevé d'exposition aux tiques et est visée par l'indication de PPE. La période à risque s'allonge en raison des changements climatiques.
- Le nombre de cas de maladie de Lyme est en progression autant au Québec qu'en Montérégie, près de 230 cas ont été déclarés en 2025. De ces cas, environ 70% des personnes atteinte de maladie de Lyme ont développé un EM et 20% ont développé une arthrite. Les atteinte neurologiques et cardiaques étaient présentes chez 10% et <5% des cas respectivement.

Anaplasmosse

- L'anaplasmosse, une maladie en émergence dans le sud du Québec, est causée par la bactérie *A. phagocytophilum*. La maladie a été identifiée chez 13 personnes en 2025 en Montérégie, soit le double de 2024. Au Québec, [près de 70 cas](#) ont été déclarés en 2025. Pour l'épidémiologie de la maladie aux États-Unis, voir [le site du CDC](#).

Babésiose

- La babésiose est causée par un parasite sanguin. [Au Québec](#), 4 cas de babésiose ont été déclarés en 2025 et aucun en Montérégie. Pour connaître l'épidémiologie de la babésiose aux États-Unis, consultez [le site du CDC](#).

RESSOURCES

MSSS : Information sur la maladie de Lyme et les [maladies transmises par les tiques](#)

INESSS : Publications sur [la maladie de Lyme](#)

Extranet de la DSPu : Information sur les [maladies transmises par les tiques](#)

Bilan épidémiologique - Données de surveillance : [bilan annuel 2025](#)